

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Le terrifiant rapport Bénisti**

La FCPE vient de prendre connaissance du rapport sur la prévention de la délinquance du groupe d'études parlementaire présidé par Jacques-Alain Bénisti remis au ministre de l'Intérieur. Ce rapport est révoltant !

La FCPE s'indigne de ce qu'il assimile immigration et délinquance des jeunes. Ainsi, pour « mesurer l'évolution et l'impact des politiques [de lutte contre la délinquance] mises en place », les parlementaires s'en remettent au Conseil scientifique de l'observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration!

Tout au long du texte, les familles d'origine étrangère sont explicitement seules visées par les mesures envisagées. On veut notamment leur imposer le français comme langue unique à la maison, « pour habituer les enfants à n'avoir que cette langue pour s'exprimer ». Plus grave, le rapport affirme que « la première des choses à faire » face à un « comportement déviant » est de délivrer aux parents « le message de l'intégration » ! Ne pas maîtriser le français conduirait à la délinquance ?

Les parents d'élèves ne peuvent non plus accepter que ce rapport envisage comme « première des actions de prévention » au niveau scolaire de « restaurer l'autorité du corps enseignant sur les élèves et leurs parents » ! Pas plus qu'ils n'acceptent l'idée que les « prémices de la déviance » se manifestent entre un et trois ans. Qu'est-ce qu'un « comportement déviant » en crèche ?

A partir de 10 ans, la seule mesure envisagée -et dans certains cas « irréversible »- est le placement de l'enfant dans de véritables maisons de redressement pour y recevoir « une remise à niveau scolaire et des cours d'éducation civique intense » ! L'apprentissage est également présenté comme une action contre la délinquance : « le jeune devra quitter le milieu scolaire traditionnel et rentrer dans la filière d'apprentissage d'un métier dès la fin de l'école primaire ». Curieuse façon de revaloriser l'apprentissage !

Ces considérations font froid dans le dos. Il est inadmissible que des élus de la nation osent produire un tel rapport !

Pourtant, tout cela est cohérent avec les actions engagées par le gouvernement. On retrouve un état d'esprit proche dans les projets de « contrats individuels de réussite éducative » de François Fillon et « d'équipes de réussite éducative » de Jean-Louis Borloo. Dans tous les cas, les enfants « difficiles » sont écartés du système scolaire « traditionnel » et la responsabilité porte uniquement sur les familles.

**Contact Presse : Laurence GUILLERMOU. – Tél. : 01.43.57.16.16.**